

RAPPORT AU BUREAU DE LA METROPOLE

Transports, Mobilité durable

■ Séance du 18 Février 2021

17573

■ Présentation du rapport d'activité 2019 du délégataire de service public pour les parcs de stationnement Centre et Vieux Port à la Ciotat -DSP n°06/123 INDIGO

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Depuis sa création la Métropole d'Aix-Marseille-Provence exerce la compétence concernant la réalisation et la gestion des aires et parcs de stationnement.

Par délibération TRA 6/424/CC du 22 mai 2006, le Conseil de Communauté a approuvé le choix de la Société Sogeparc France en tant que Délégataire de Service Public, pour la réalisation et l'exploitation de deux parcs de stationnement souterrains à La Ciotat, Source du Pré et Jardin de la Ville. La Société « Sogeparc », titulaire du contrat de concession, est une filiale du groupe « Vinci Park » devenu Indigo depuis 2015. Afin d'améliorer leur attractivité et leur visibilité, les deux parkings ont été renommés parking du Centre et parking Vieux-Port. Le parking du Centre (427 places) et le parking Vieux-Port (579 places) ont respectivement été mis en service le 1er août 2008 et le 15 mai 2009.

Conformément à l'article L 1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données financières s'y rapportant. L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante qui en prend acte. Le rapport du délégataire a fait l'objet d'une analyse de la part des services métropolitains dont la synthèse est jointe à la présente délibération.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République
- La délibération HN 001-8073/20/CM du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;

Reçu au Contrôle de légalité le 19 avril 2021

- La délibération n° TRA 06/424/CC du 22 mai 2006 portant approbation du choix de délégataire et du contrat de concession permettant la réalisation et l'exploitation des deux parcs de stationnement souterrains à la Ciotat, parking Centre et parking du Vieux-Port ;
- La délibération n° DTUP 007-2003/10/CC du 25 février 2010 approuvant l'avenant n°1 au contrat de concession relatif aux parcs de stationnement Source du Pré et Jardin de la Ville à la Ciotat. Affectation de la revalorisation de l'autorisation de programme ;
- La délibération du n° DTM 008-1032/15/CC du 22 mai 2015 relative à la mise en œuvre de la tarification au quart d'heure au sein des parkings communautaires gérés en délégation de service public, sous forme d'affermage ou de concession ;
- La délibération du n° DTM 018-1161/15/CC du 3 juillet 2015 sur la tarification au ¼ d'heure, approuvant l'avenant n°2 au contrat de concession concernant l'exploitation des parkings du Centre et du Vieux-Port ;
- La délibération n° DTM 016 – 1664/15/CC du 21 décembre 2015 approuvant l'avenant n°3 au contrat de concession concernant l'exploitation de deux parcs de stationnement souterrains à la Ciotat Centre et Vieux Port ;
- La délibération n° TRA 025-5115/18/CM du 13 décembre 2018 approuvant l'avenant n° 4 au contrat de concession relatif à l'exploitation de deux parcs de stationnement souterrains à La Ciotat Centre et Vieux-Port ;
- La délibération n° TRA 028-7866/19/CM du 19 décembre 2019 approuvant l'avenant n° 5 au contrat de concession relatif à l'exploitation de deux parcs de stationnement souterrains à La Ciotat Centre et Vieux-Port ;
- La synthèse concernant le rapport d'activité 2019 jointe en annexe ;
- L'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du
- L'information du Conseil de Territoire de Marseille-Provence.

Oùï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que le rapport annuel du délégataire concernant les parkings Centre-Ville et Vieux-Port à la Ciotat pour l'année 2019, a été remis par la Société Indigo

Délibère

Article unique :

Est pris acte du rapport annuel du délégataire concernant les parkings Centre-Ville et Vieux Port à la Ciotat pour l'année 2019, remis par la Société Indigo.

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué
Transports et Mobilité Durable

Henri PONS

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

NOTE DE SYNTHESE RELATIVE AU RAPPORT AU BUREAU DE LA METROPOLE

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 DU DÉLÉGATAIRE DE SERVICE PUBLIC POUR LES PARCS DE STATIONNEMENT CENTRE ET VIEUX PORT À LA CIOTAT -DSP N°06/123 INDIGO

Présentation du rapport annuel du délégataire pour l'année 2019 remis par la société Indigo (anciennement Vinci Park), titulaire du contrat de concession relatif à la réalisation et l'exploitation des parkings du Centre (430 places) et Vieux Port (573 places) pour une durée de 30 ans.

Le concessionnaire a réalisé des travaux en 2019 à hauteur de 52 k€ HT. Ceux-ci concernaient notamment pour les deux parcs, le remplacement du matériel de péage, le remplacement de l'éclairage de secours et le reconditionnement du sprinkler.

La fréquentation « horaire » annuelle s'établit à 127 945 paiements au parking Centre, soit une hausse de 5 % par rapport à 2018 et 86 282 paiements au parking Vieux-Port, soit une baisse de 5,5 % par rapport à 2018.

Le nombre d'abonnés a augmenté de 2,4 % au parking du Centre pour s'établir à 300 abonnés contre 293 en 2018. Au parking Vieux-Port, le nombre d'abonnés connaît une hausse de 3,2 %, et passe de 187 à 193 abonnés entre 2018 et 2019.

Le chiffre d'affaires global s'élève pour les deux parcs à 975 k€ HT, soit une baisse de 4,9 % par rapport à l'année précédente.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 491 k€ HT.

La redevance pour 2019 s'élève à 3,8 k€ HT.

Le résultat de la DSP s'améliore mais reste largement déficitaire en 2019. De -346 k€ HT en 2018, il s'établit à présent à -296 k€ HT.

La concession ne laisse apparaître aucun risque en matière de rentabilité et d'exploitation du service public de stationnement délégué par la collectivité.

Rapport d'activité 2019

Parcs de stationnement

Centre et Vieux-Port à La Ciotat



INDIGO

SOMMAIRE

INDIGO	3
NOTRE METIER	5
NOTRE HISTOIRE.....	6
NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE	9
1. COMPTE-RENDU TECHNIQUE.....	9
I. PRESENTATION GENERALE.....	10
A. DESCRIPTIF DES PARCS	10
B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT.....	11
a) Société délégataire	11
b) Société exploitante	11
c) Adresses d'exploitation	12
C. TARIFS HORAIRES EN VIGEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES.....	13
D. TARIFS ABONNEMENTS EN VIGUEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES	17
II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS.....	19
A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS.....	19
a) Patrimoine de la délégation.....	19
b) Inventaire des biens de retour et des biens de reprise.....	19
c) Recensement des engagements à incidence financière nécessaire à la continuité de service publique.....	20
B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS.....	21
III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT	22
A. INVESTISSEMENTS / GER.....	22
B. CONTRATS D'ENTRETIEN	23
C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE	25
IV. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	26
A. SYNTHESE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	26
B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES	28
a) Fréquentation horaires.....	28
b) Sorties gratuites	30
C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS	31
a) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés	31
D. DETAIL DES AUTRES ELEMENTS DU CA ET AUTRES PRODUITS.....	33

E.	AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	34
a)	L'évolution du ticket moyen (en euros TTC)	34
b)	Répartition des modes de paiement des horaires	35
V.	QUALITE DE SERVICE	36
A.	SERVICES A LA CLIENTELE.....	36
a)	Service relations clients	36
b)	Service aux clients	37
c)	Services digitaux.....	39
B.	RECLAMATIONS CLIENTS.....	42
C.	QUALITE DE SERVICE.....	43
a)	Le contrôle qualité par appels et visites mystères.....	43
b)	Engagements environnementaux	44
c)	Engagements sociaux	44
d)	Les moyens pour assurer la gestion du service	46
e)	Sureté et sécurité	48
VI.	ANALYSE DES EFFECTIFS	49
A.	ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2019	49
B.	DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP.....	50
2. COMPTE-RENDU FINANCIER DU SERVICE		51
I.	COMPTE D'EXPLOITATION.....	52
A.	COMPTES PREVISIONNELS	52
B.	COMPTES DU DELEGATAIRE	54
II.	COMPTE DU DELEGATAIRE CONSOLIDE.....	58
III.	DETAIL DU CALCUL DE LA REDEVANCE.....	59
IV.	DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL	60
V.	COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE DELEGATAIRE	61
3. ANNEXES		62

INDIGO

LE LEADER MONDIAL
DU STATIONNEMENT
EN OUVRAGE

Indigo est le leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des métropoles et smart cities de demain.

Présent sur trois continents, Indigo est un acteur global à l'ancrage local. Indigo rassemble plusieurs métiers : les parcs en ouvrage, la voirie, la mobilité individuelle, le digital et les services associés. Indigo est présent dans 10 pays, auprès de 750 villes à travers le monde et développe des solutions sur-mesure, sur tous les segments de marchés (villes, aéroports, hôpitaux, centres-commerciaux, gares, espaces de loisirs et événementiels, universités...).

Pour faciliter l'expérience utilisateur, nous concevons, construisons, finançons et exploitons des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes. Paiement par mobile, pré-réservation de places de parking, guidage pour optimiser les temps de mobilité, autant d'exemples de services qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.

Ce qui fait la force d'Indigo, c'est la proximité que nous avons avec les territoires. Nous sommes de véritables partenaires des villes, à la fois innovants et toujours à l'écoute de nos clients, des utilisateurs et de nos clients amont.



« Le monde change et avec lui notre façon de nous déplacer »

Indigo s'est construit avec les évolutions de la mobilité. Nous avons accompagné ces évolutions puisque la question du stationnement est centrale. Sans stationnement, pas de mobilité... et donc pas de développement possible des villes ! La question n'est pas seulement d'arriver rapidement à destination, mais de manière la plus intelligente, en adéquation avec notre style de vie ou notre envie du moment. Cette mobilité souple et personnalisée passe nécessairement par un usage simplifié de la voiture. En tant que premier réseau de stationnement au monde, nous innovons pour fluidifier les déplacements en ville et faciliter le quotidien de millions de personnes.

La mobilité de demain devra apporter des solutions pour répondre aux enjeux auxquels nos villes font déjà face.

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international. Le digital est au cœur de nos innovations, parce qu'il permet de nourrir l'expérience de nos utilisateurs par des services intelligents, interconnectés et évolutifs. En équipant nos parkings de technologies de pointe, ou en imaginant les services que nos ouvrages peuvent apporter aux utilisateurs et aux quartiers, nous restons des acteurs centraux du développement urbain et de la dynamique de nos lieux de vie.

Serge Clément
Président

NOTRE METIER

Notre métier : offrir une expertise complète et innovante du stationnement. Voirie, ouvrage, parkings mutualisés, nous opérons suivant des modes contractuels variés et nous adressons à tous les segments de marché.

+ 5 440

PARKINGS DANS LE MONDE

+ 750

VILLES

+ 2,4 M

PLACES DE STATIONNEMENT GEREES

CONCEVOIR, CONSTRUIRE, FINANCER ET EXPLOITER

En travaillant sur tous les aspects du stationnement, nous avons développé une expertise riche et diversifiée qui nous permet de répondre à tout type de besoin de manière personnalisée. Nous concevons, construisons, finançons et exploitons des solutions de stationnement sur mesure pour rendre la vie citadine plus facile et plus intuitive.

+ 224 M€

D'INVESTISSEMENT ENGAGES EN 2019

PROPOSER DES SERVICES INNOVANTS



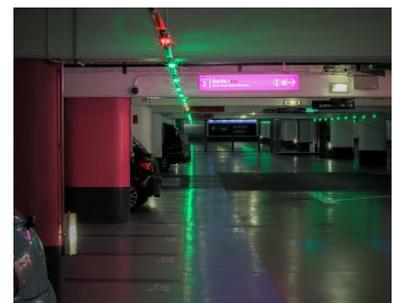
Paiement par mobile, pré-réservation de places de parking, reconnaissance automatique de plaque minéralogique, gestion connectée des parcs de stationnement, autant d'exemples de services qui favorisent un parcours client plus intégré et plus fluide.

CONNECTER LES SITES POUR MIEUX LES PILOTER

Depuis quelques années Indigo mène un vaste programme de modernisation de ses installations afin de rendre ses parcs plus connectés, ouvrant la voie à la dématérialisation et à la centralisation des tâches courantes.

L'utilisation des technologies garantit également une gestion optimisée des recettes.

En 2015, Indigo a installé de nouveaux outils dans sa plate-forme de téléopération permettant une prise en main totale des équipements du parc à distance et garantissant ainsi un niveau de sécurité et de fiabilité.



NOTRE HISTOIRE

Né de la fusion de SOGEPARC et de Parcs GTM, VINCI Park a été créé en 2001. À la suite de l'ouverture du capital de l'entreprise en 2014, VINCI Park devient Indigo en novembre 2015. Des années 1960 à aujourd'hui, découvrez les événements clefs qui ont marqué notre histoire et qui ont ponctué le développement de la mobilité urbaine.

1960 – 1970 LES PREMIERES CONSTRUCTIONS EN OUVRAGE, INVENTION DU MODELE CONCESSIONNÉ

- 1962 – GTM construit sous l'esplanade des Invalides son premier parc de stationnement France. Il ouvre en 1964.
- 1964-1970 – Plusieurs grands parcs parisiens sont construits : le parking George V en Malesherbes-Anjou en 1966, Haussmann-Berri en 1967 et le parc Joffre Ecole Militaire en 1969.
- 1968 – Création de SOGEPARC.
- 1975 – SOGEPARC se déploie à l'international, au Luxembourg.



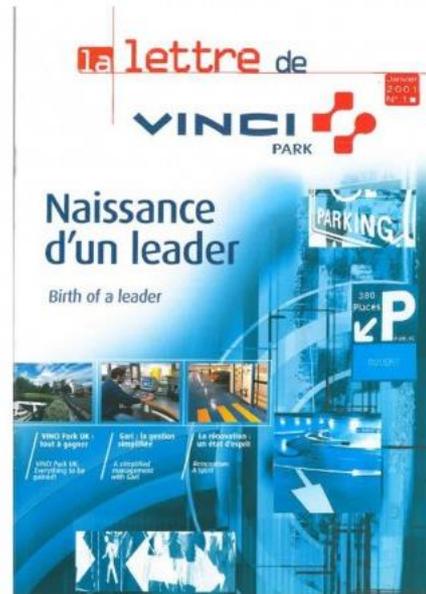
1980-1990 CONSTRUCTION ET ESSOR A L'INTERNATIONAL : UN DEVELOPPEMENT FULGURANT

- Années 1990 – Construction de nouveaux parcs en France avec notamment Narbonne, qui ouvre en 1987 et celui de la Préfecture à Marseille, mis en service en 1994.
- 1992 à 1996 – Un grand parc de stationnement parisien est construit chaque année : Printemps Haussmann en 1992, Champs Elysées en 1993, Hoche en 1994, Saint-Michel en 1995 puis Edouard VII en 1996.
- 1996 – La SEPADEF assure la gestion et l'exploitation des parkings du quartier d'affaires de Défense, soit un total de 23 000 places.
- 1995-1999 – SOGEPARC se développe à l'international : Espagne en 1995, puis Suisse en 1997. Parcs GTM se déploie à Londres ainsi qu'au Chili et au Québec.
- 1999 – Un premier défilé de mode a lieu à Compiègne le 2 octobre 1999. Le parc stationnement devient un lieu événementiel.



2001-2014 LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES ET DE L'INNOVATION

- 2001 – Fusion de GTM et de SOGEPARC et naissance de VINCI
- 2001 – Mise en place de nouveaux services au sein des parcs de stationnement : prêt de vélos, prêt de parapluies, mise à disposition de cabas et de poussettes.
- 2001-2010 – VINCI Park intensifie sa présence à l'international : développement en 2003, première implantation en Slovaquie en 2004, puis aux États-Unis en 2007 ainsi qu'au Qatar en 2010.
- 2004 – Création de l'École VINCI Park, premier établissement de formation aux métiers du stationnement.
- 2006 – Lancement de Radio VINCI Park dans les parkings en France.
- 2010-2015 – VINCI Park intègre des services innovants à ses solutions de parking : centre mobilité dans le parking Lobau-Rivoli ; location de vélos à assistance électrique en partenariat avec Green On ; installation de bornes de recharge pour véhicules électriques ; dématérialisation des tickets grâce à la technologie NFC à Caen.
- 2011 – Création du premier Centre de Télé-Opération en France, qui sera ensuite opérationnel dans plusieurs pays comme au Brésil, au Luxembourg et au Royaume-Uni.
- 2013 – Lancement de l'application My VINCI Park, avec la fonctionnalité de paiement mobile en voirie.
- 2013 – VINCI Park prend une participation dans la société brésilienne Moving au Brésil.
- 2014 – VINCI Park ouvre son capital. Ardian, Crédit Agricole Assurances et VINCI créent une société commune qui détient 100 % du capital de VINCI Park.



2015-2017

- En 2015, VINCI Park devient Indigo et se positionne comme un acteur clé du stationnement et de la mobilité individuelle, avec une nouvelle offre digitale.
- Comme dans les autres secteurs de la consommation, l'expérience client évolue vers plus de liberté, plus de choix et plus de personnalisation. Indigo lance OPnGO, seule application qui offre à l'automobiliste une expérience de stationnement complète, incluant la recherche d'itinéraires, trouver la meilleure place au meilleur prix, puis emprunter le parcours client le plus efficace et le plus fluide.

DEPUIS 2017

- Un nouveau service de vélos partagés avec INDIGO® weel
- Entre urbanisation croissante et changements des habitudes de la population, les moyens de transport évoluent et avec eux les habitudes des consommateurs en matière de mobilité urbaine. Dans cette transition, le vélo bénéficie d'une place primordiale pour les déplacements citadins. Pour répondre à ces enjeux, Indigo déploie des vélos partagés en libre-service, sans station.

NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE

INDIGO et sa maison mère INFRA PARK s'est engagé depuis quelques années dans une démarche volontariste sur les thématiques du développement durable. INDIGO a fait le choix de faire réaliser une notation extra financière par l'agence indépendante VIGEO Eiris, qui évalue suivant 16 critères correspondant au secteur d'activité, dont 3 dédiés à l'environnement.

Indigo Group s'est vu attribuer en mars 2020 par l'agence de notation extra-financière VIGEO EIRIS la note de 66/100, positionnant ainsi le Groupe au 44ème rang mondial sur un panel de 4 903 groupes évalués. Pour mémoire, le précédent score de mars 2018 était de 61/100. Cette notation et cette progression de 5 points illustrent l'engagement du Groupe en matière sociale, sociétale et environnementale.



Unsolicited Opinion on the Sustainability Performance and Risk Management



Indigo Group

ISIN CODE : FR0012236669
Sector : Business Support Services
Rating date: Feb 2020

ESG OVERALL SCORE

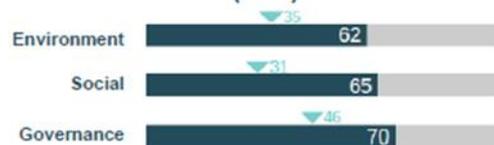


Rank in Sector	4/102
Rank in Region	43/1609
Rank in Universe	44/4903

(1) Performance level: weak (0-29/100), limited (30-49/100), robust (50-59/100), advanced (60-100/100)

Company performance Sector average performance

ESG PERFORMANCE (/100)

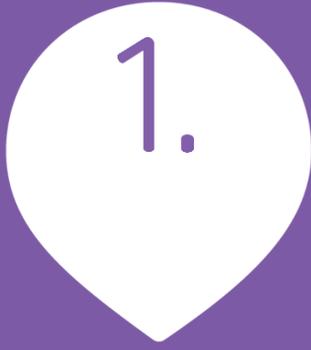


RISK MITIGATION INDEX (/100)



Disclaimer

Vigeo Eiris provides its clients with information and/or analyses or opinion on factual, quantitative or statistical, managerial, economic, financial, governance, social, or technical data, in relation to companies, brands, products or services, assessed individually or with respect to sectors, regions, stakeholders or specific themes.
Vigeo Eiris is committed to making its best efforts when collecting, organising, consolidating, formatting, making available and/or delivering the aforementioned information, analyses and/or opinion to its clients. Although Vigeo Eiris ensures that it only uses publicly available information, the agency cannot guarantee its accuracy or completeness.
The above elements (information, indicators, analyses, scores, and opinion) do not include or imply any approval or disapproval on their content from Vigeo Eiris, its executive officers, or its employees. These elements do not represent in any way a guarantee, or reference of legal, moral, philosophical, ethical or religious nature, supporting or opposing any investment or divestment decision, or any standpoint or opinion expressed in favour of, or against companies, products, services, sectors or regions directly or indirectly mentioned in Vigeo Eiris' deliverables. Our deliverables are not, and should not, be considered as a form of financial advice or recommendation. No investment or divestment decision should be attributed to the information or opinion provided by Vigeo Eiris. Our products and services must only be considered as one of the many elements related to the financial decision making process.
Vigeo Eiris, its methodology, brand, and employees, shall under no circumstances, be held responsible for any kind of consequence (including economic, financial, or legal) derived from the interpretation of its information, analyses, opinion, scores, and indicators. The terms of use of our products and services and their impacts stem from the sole responsibility of their users.
This VIGEO EIRIS' One-page summary is established exclusively for clients' external communication with the exception of any specific operations such as Revolving Credit Facility, Sustainability Linked Loans, bond issuance or any other operation.



COMPTE-RENDU TECHNIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

A. DESCRIPTIF DES PARCS

CENTRE

- Capacité : 430 places réparties sur 3 niveaux incluant 7 places PMR
- Heures d'ouverture du parc : 24h/24 et 7j/7
- 1 entrée véhicules, 2 sorties véhicules,
- Equipements de péage : 1 caisse, 2 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie.
- Les moyens de paiement acceptés : pièces en caisse automatique, cartes de paiement CB (en introduisant la carte et en sans contact), TOTAL GR, VISA MASTERCARD et AMEX en caisse automatique et sur les bornes de sortie, télépéage en bornes de sortie, ainsi que le paiement via la plateforme digitale OPNGO.

VIEUX PORT

- Capacité : 573 places réparties sur 4 niveaux incluant 9 places PMR
- Heures d'ouverture du parc : 24h/24 et 7j/7
- 1 entrée véhicules, 2 sorties véhicules,
- Equipements de péage : 1 caisses, 2 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie.
- Les moyens de paiement acceptés : pièces en caisse automatique, cartes de paiement CB (en introduisant la carte et en sans contact), TOTAL GR, VISA MASTERCARD et AMEX en caisse automatique et sur les bornes de sortie, télépéage en bornes de sortie, ainsi que le paiement via la plateforme digitale OPNGO.

B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

Contrat de délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement Centre et Vieux Port.

Signature du contrat Centre : 01/08/2008
Signature du contrat Vieux Port : 15/05/2009
Echéance du contrat : 30/04/2037
Date du dernier avenant : 24 /12 /2019 pour l'avenant n°5

a) Société délégataire

Indigo Infra France

Tour Voltaire
1 place des Degrés
92800 Puteaux - la Défense

Contact :

Pierre BONNABAUD
Directeur Régional Sud-Est
Immeuble Noilly Paradis - 146 rue paradis -
13006 Marseille

b) Société exploitante

Il est précisé que dans le cadre des règles d'organisation et de fonctionnement du Groupe Indigo auquel elle appartient, Indigo Infra France fait appel pour l'exécution des missions confiées au titre du contrat de délégation de service public, aux sociétés prestataires de services du Groupe, notamment la société Indigo Park.

Indigo Park

Tour Voltaire
1 place des Degrés
92800 Puteaux - la Défense

Contact :

Laure SERRES
Directeur de Secteur
Immeuble Noilly Paradis - 146 Rue Paradis
13006 Marseille
Tel : 06 77 58 04 06
Mail : laure.serres@group-indigo.com

c) Adresses d'exploitation

Indigo Park

Parc de Stationnement Centre

Boulevard Lamartine

13600 LA CIOTAT

Contacts :

David JUSTINIANY

Responsable de District

Tel : 06 72 82 45 92

Mail : david.justiniany@group-indigo.com

Nicolas GNAMY

Responsable de Site Principal

Tel : 06 02 16 68 18

Mail : nicolas.gnamy@group-indigo.com

Indigo Park

Parc de Stationnement Vieux Port

Avenue Maurice SANDRAL

13600 LA CIOTAT

Contacts :

David JUSTINIANY

Responsable de District

Tel : 06 72 82 45 92

Mail : david.justiniany@group-indigo.com

Nicolas GNAMY

Responsable de Site Principal

Tel : 06 02 16 68 18

Mail : nicolas.gnamy@group-indigo.com

C. TARIFS HORAIRES EN VIGEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES

CENTRE

TARIFICATION PAR TRANCHE DE 15 MN EN VIGUEUR EN 2018

Basse saison	
Temps en minutes	Tarifs 2018
De 0 à 30 minutes	0,00 € Par ¼ d'heure
De 31 à 45 minutes	+ 1,10 € Par ¼ d'heure
De 46 à 270 minutes	+ 0,50 € Par ¼ d'heure
De 271 à 675 minutes	+ 0,30 € Par ¼ d'heure
De 676 à 1 440 minutes	+ 0,00 € Par ¼ d'heure
Tarif maximum Ticket perdu	16,70 € Par 24h

Haute saison	
Temps en minutes	Tarifs 2018
De 0 à 30 minutes	0,00 € Par ¼ d'heure
De 31 à 45 minutes	+ 1,50 € Par ¼ d'heure
De 46 à 135 minutes	+ 0,60 € Par ¼ d'heure
De 136 à 270 minutes	+ 0,50 € Par ¼ d'heure
De 271 à 495 minutes	+ 0,40 € Par ¼ d'heure
De 496 à 675 minutes	+ 0,20 € Par ¼ d'heure
De 676 à 1 440 minutes	+ 0,00 € Par ¼ d'heure
Tarif maximum Ticket perdu	18,20 € Par 24h

TARIFICATION PAR TRANCHE DE 15 MN EN VIGUEUR EN 2019

Basse Saison		
Temps en minutes	Tarifs 2019	
De 0 à 30 minutes	0,00 €	Par ¼ d'heure
De 31 à 45 minutes	+ 1,10 €	Par ¼ d'heure
De 46 à 105 minutes	+ 0,50 €	Par ¼ d'heure
De 106 à 180 minutes	+ 0,60 €	Par ¼ d'heure
De 181 à 270 minutes	+ 0,50 €	Par ¼ d'heure
De 271 à 585 minutes	+ 0,30 €	Par ¼ d'heure
De 586 à 675 minutes	+ 0,20 €	Par ¼ d'heure
De 676 à 1440 minutes	0,00 €	Par ¼ d'heure
Tarif maximum Ticket perdu	16,60 €	Par 24h

Haute saison		
Temps en minutes	Tarifs 2019	
De 0 à 30 minutes	0,00 €	Par ¼ d'heure
De 31 à 45 minutes	+ 1,50 €	Par ¼ d'heure
De 46 à 105 minutes	+ 0,60 €	Par ¼ d'heure
De 106 à 180 minutes	+ 0,70 €	Par ¼ d'heure
De 181 à 270 minutes	+ 0,50 €	Par ¼ d'heure
De 271 à 495 minutes	+ 0,40 €	Par ¼ d'heure
De 496 à 585 minutes	+ 0,20 €	Par ¼ d'heure
De 586 à 675 minutes	+ 0,10 €	Par ¼ d'heure
De 676 à 1440 minutes	0,00 €	Par ¼ d'heure
Tarif maximum Ticket perdu	18,20 €	Par 24h

VIEUX PORT

TARIFICATION PAR TRANCHE DE 15 MN EN VIGUEUR EN 2018

Basse saison	
Temps en minutes	Tarifs 2018
De 0 à 30 minutes	0,00 € Par ¼ d'heure
De 31 à 45 minutes	+ 1,10 € Par ¼ d'heure
De 46 à 210 minutes	+ 0,50 € Par ¼ d'heure
De 211 à 690 minutes	+ 0,30 € Par ¼ d'heure
De 691 à 1440 minutes	+ 0,00 € Par ¼ d'heure
Tarif maximum Ticket perdu	16,20 € Par 24h

Haute saison	
Temps en minutes	Tarifs 2018
De 0 à 30 minutes	0,00€ Par ¼ d'heure
De 31 à 45 minutes	+ 1,50 € Par ¼ d'heure
De 46 à 120 minutes	+ 0,60 € Par ¼ d'heure
De 121 à 270 minutes	+ 0,50 € Par ¼ d'heure
De 271 à 480 minutes	+ 0,40 € Par ¼ d'heure
De 481 à 705 minutes	+ 0,20 € Par ¼ d'heure
De 706 à 1440 minutes	+ 0,00 € Par ¼ d'heure
Tarif maximum Ticket perdu	18,10 € Par 24h

TARIFICATION PAR TRANCHE DE 15 MN EN VIGUEUR EN 2019

Basse saison	
Temps en minutes	Tarifs 2019
De 0 à 30 minutes	0,00 € Par ¼ d'heure
De 31 à 45 minutes	+ 1,10 € Par ¼ d'heure
De 46 à 240 minutes	+ 0,50 € Par ¼ d'heure
De 241 à 615 minutes	+ 0,30 € Par ¼ d'heure
De 616 à 690 minutes	+ 0,20 € Par ¼ d'heure
De 691 à 1440 minutes	0,00 € Par ¼ d'heure
Tarif maximum Ticket perdu	16,20 € Par 24h

Haute saison	
Temps en minutes	Tarifs 2019
De 0 à 30 minutes	0,00€ Par ¼ d'heure
De 31 à 45 minutes	+ 1,50 € Par ¼ d'heure
De 46 à 240 minutes	+ 0,60 € Par ¼ d'heure
De 241 à 270 minutes	+ 0.50€ Par ¼ d'heure
De 271 à 480 minutes	+ 0,40 € Par ¼ d'heure
De 481 à 585 minutes	+ 0,20 € Par ¼ d'heure
De 586 à 705 minutes	+ 0,10€ Par ¼ d'heure
De 706 à 1440 minutes	0,00€ Par ¼ d'heure
Tarif maximum Ticket perdu	18.10€ Par 24h

D. TARIFS ABONNEMENTS EN VIGUEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES

PARC CENTRE TARIFS 2018

Abonnements	Mensuel	Trimestriel	Annuel	Mensuel PMA (engagement de 4 mois)
Abonnement 24/24 -7/7	90,00 €	201,00 €	682,00€	58,50 €
Abonnement jour 5j/7	33,00 €	84,00 €	256,00 €	22,00 €
Abonnement nuit + dimanche et jours fériés	42,00 €	112,00 €	380,00 €	32,50 €
Abonnement moto 24/24 -7/7	45,00 €	97,00 €	330,00 €	29,00 €

Forfaits	Tarifs
Forfait 3 jours	40,00 €
Forfait 7 jours	60,00 €
Forfait 30 jours	90,00 €

Offre	Long terme
Concession à long terme (15 ans)	12 000,00€

PARC CENTRE TARIFS 2019

Abonnements	Mensuel	Trimestriel	Annuel	Mensuel PMA (engagement de 4 mois)
Abonnement 24/24 -7/7	90,00 €	201,00 €	682,00 €	58,50 €
Abonnement jour 5j/7	33,00 €	84,00 €	256,00 €	22,00 €
Abonnement nuit + dimanche et jours fériés	42,00 €	112,00 €	380,00 €	32,50 €
Abonnement moto 24/24 -7/7	45,00 €	97,00 €	330,00 €	29,00 €

Forfaits	Tarifs
Forfait 3 jours	40,00 €
Forfait 7 jours	60,00 €
Forfait 30 jours	90,00 €

Offre	Long terme
Concession à long terme (15 ans)	12 000,00€

PARC VIEUX-PORT TARIFS 2018

Abonnements	Mensuel	Trimestriel	Annuel	Mensuel PMA (engagement de 4 mois)
Abonnement 24/24 -7/7	90,00 €	201,00 €	682,00 €	58,50 €
Abonnement jour 5j/7	33,00 €	83,00 €	250,00 €	19,90 €
Abonnement nuit + dimanche et jours fériés	42,00 €	112,00 €	380,00 €	32,50 €
Abonnement moto 24/24 -7/7	45,00 €	97,00 €	330,00 €	29,00 €

Forfaits	Tarifs
Forfait 3 jours	40,00 €
Forfait 7 jours	60,00 €
Forfait 30 jours	90,00 €

Offre	Long terme
Concession à long terme (15 ans)	12 000,00€

PARC VIEUX-PORT TARIFS 2019

Abonnements	Mensuel	Trimestriel	Annuel	Mensuel PMA (engagement de 4 mois)
Abonnement 24/24 -7/7	90,00 €	201,00 €	682,00 €	58,50 €
Abonnement jour 5j/7	33,00 €	83,00 €	250,00 €	19,90 €
Abonnement nuit + dimanche et jours fériés	42,00 €	112,00 €	380,00 €	32,50 €
Abonnement moto 24/24 -7/7	45,00 €	97,00 €	330,00 €	29,00 €

Forfaits	Tarifs
Forfait 3 jours	40,00 €
Forfait 7 jours	60,00 €
Forfait 30 jours	90,00 €

Offre	Long terme
Concession à long terme (15 ans)	12 000,00 €

II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS

A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS

a) Patrimoine de la délégation

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

A ce titre aucune variation, n'est intervenue au cours de l'exercice 2019.

b) Inventaire des biens de retour et des biens de reprise

CENTRE

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2019

Parc de stationnement La Ciotat Parc du Centre

Libellé Compte		Valeur Brute au 31/12/2019	Dotation 2019	Cumul Amortissement au 31/12/2019	Valeur nette comptable au 31/12/2019
BIENS DE RETOUR	MATERIEL ENGIS ET GROS OUTILLAGE	20 215	-	20 215	-
	BIENS DE RETOUR NON RENOUELABLES	4 427 617	158 110	1 805 308	2 622 310
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	298 568	18 096	150 192	148 375
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	1 085 979	26 978	865 697	220 281
Total BIENS DE RETOUR		5 832 379	203 183	2 841 412	2 990 967
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL ENGIS ET GROS OUTILLAGE	49 881	4 720	22 351	27 530
	MATERIEL AUTOMOBILE	2 809	425	2 568	242
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 803	-	2 803	-
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	2 580	-	2 580	-
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	644	-	644	-
Total BIENS DE REPRISE*		58 718	5 145	30 946	27 772
Total général		5 891 097	208 329	2 872 358	3 018 738

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement La Ciotat Parc du Centre

en euros H.T.	31/12/2019
Immobilisations valeur Comptable Brute	5 891 097
Immobilisations valeur comptable nette	3 018 738
Immobilisation en cours	20 750
Dont montant cumulé des amortissements de durée de vie utile	663

VIEUX PORT

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2019

Parc de stationnement La Ciotat Vieux Port

Libellé Compte		Valeur Brute au 31/12/2019	Dotation 2019	Cumul Amortissement au 31/12/2019	Valeur nette comptable au 31/12/2019
BIENS DE RETOUR	BIENS DE RETOUR NON RENOUEVABLES	4 896 028	181 349	1 911 368	2 984 661
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	254 135	17 169	138 227	115 908
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	1 204 596	63 035	921 270	283 326
Total BIENS DE RETOUR		6 354 759	261 554	2 970 865	3 383 894
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAGE	48 028	4 744	22 552	25 476
	MATERIEL AUTOMOBILE	2 809	425	2 568	242
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	3 154	-	3 154	-
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	2 418	-	2 418	-
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	1 389	-	1 389	-
Total BIENS DE REPRISE*		57 798	5 169	32 081	25 717
Total général		6 412 557	266 723	3 002 946	3 409 611

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement La Ciotat Vieux Port

en euros H.T.	31/12/2019
Immobilisations valeur Comptable Brute	6 412 557
Immobilisations valeur comptable nette	3 409 611
Immobilisation en cours	14 390
Dont montant cumulé des amortissements de durée de vie utile	5 413

c) Recensement des engagements à incidence financière nécessaire à la continuité de service publique

Concernant les engagements à incidence financière, seule la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat, nous semble devoir être recensée comme un engagement à incidence financière nécessaire à la continuité du service public délégué (art. 1411-7-I-h).

Nous vous rappelons que l'équipe en place est composée comme suit :

- 1 Responsable de Sites
- 3 Agents d'Exploitation

La convention collective applicable à notre personnel est la convention collective de l'automobile.

B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS

Vous trouverez en annexe 3, les inventaires détaillés des biens.

III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT

L'entretien et la maintenance des biens et équipements sont des facteurs primordiaux dans la gestion du stationnement. Nos équipes techniques locales sont toutes formées à la maintenance et s'appuient par ailleurs sur une équipe de pilotage de Maintenance Régionale compétente pour suivre les actions de maintenance spécifique et les travaux d'entretien des équipements. Cette activité est pilotée par le Responsable Infrastructures et Maintenance (RIM), placé sous l'autorité du Directeur Régional.

Pour une meilleure efficacité en termes de maintenance préventive et une plus grande réactivité en termes de maintenance curative, la plupart des organes de sécurité et d'exploitation sont couverts par des contrats de maintenance. Les coûts attachés à ces contrats sont comptabilisés dans le poste « entretien : contrats ». Ce poste intègre également les coûts associés aux contrats de contrôles obligatoires.

Les opérations ponctuelles de maintenance assurées par un prestataire externe, hors contrat, sont comptabilisées dans le poste « entretien : interventions techniques et fournitures ».

Enfin, dans le groupe Indigo, les opérations de gros entretien et renouvellement sont, selon leur nature, comptabilisées en investissements ou au compte de résultat, en charge de gros entretien et renouvellement. Sauf obligation contractuelle il n'est donc pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées. Le tableau ci-dessous présente les principales opérations d'investissement / GER.

A. INVESTISSEMENTS / GER

Les principales opérations de GER et investissements réalisés en 2019 sont listées ci-dessous :

Exploitations	Montant de l'investissement en HT	Nature des opérations
Parc Centre	7 946,00	Peinture des délimitations des emplacements
	3 210,00	Protection matériel de Péage
	4 817,21	Mise en place d'un éclairage LED
	1 310,20	Mise en place d'un guidage dans la ville
Parc Vieux Port	3 600,00	Maçonnerie
	10 310,50	Réparation Sprinklers et extincteurs
	3 210,00	Protection matériel de péage

B. CONTRATS D'ENTRETIEN

Le tableau ci-dessous présente les contrats de maintenance par type d'équipement :

Exploitations	Descriptif des éléments de contrat	Fournisseur
CENTRE	Détection gaz parking CO & NO	ADS ANALYSE DETECTION SECURITE
	Outil d'aide à la gestion du personnel, la prévention des risques et l'analyse des performances.	ALPHA SYSTEM - TRACKFORCE
	Entretien et maintenance groupe électrogène	ENERIA
	Maintenance et entretien de l'ensemble des matériels de contrôle d'accès et de péage	ORBILITY (FRANCE)
	Entretien et maintenance pompes de relevage	SIEMP
	Entretien et maintenance des portes automatiques et de l'ascenseur	KONE
	Entretien et maintenance du système de sécurité incendie	SSI Services
	Entretien et maintenance des RIA et portes coupe-feu	TPI - UXELLO
	Entretien extincteurs	EUROFEU
VIEUX PORT	Outil d'aide à la gestion du personnel, la prévention des risques et l'analyse des performances.	ALPHA SYSTEM - TRACKFORCE
	Maintenance et entretien de l'ensemble des matériels de contrôle d'accès et de péage	ORBILITY (FRANCE)
	Entretien et maintenance pompes de relevage	SIEMP
	Entretien et maintenance des portes automatiques	KONE
	Entretien et maintenance du système de sécurité incendie	SSI Services
	Entretien extincteurs	EUROFEU
	Entretien et maintenance des colonnes sèches	TPI - UXELLO

Les tableaux ci-dessous présentent, par date, les opérations de maintenance préventive et contrôles obligatoires intervenus en 2019 :

CENTRE

MAINTENANCE PREVENTIVE	DATE						
ASCENSEURS	18/02/2019	12/04/19	10/06/19	23/08/19	21/10/19	04/12/19	
DETECTION INCENDIE	05/11/19						
EXTINCTEURS	28/05/19						
VENTILATION	17/01/19	30/04/19					
POMPES DE RELEVAGE	20/05/19	25/11/19					
PEAGE	10/06/19	16/11/19					
CONTROLES OBLIGATOIRES	DATE						
INSTALLATIONS ELECTRIQUES	30/04/2019						
COLONNE SECHE	17/04/2019						
EXTINCTEURS, BACS A SABLE	07/02/2019-24/09/2019						

VIEUX-PORT

MAINTENANCE PREVENTIVE	DATE						
ASCENSEURS	18/02/19	12/04/19	10/06/19	23/08/19	21/10/19	04/12/19	
DETECTION INCENDIE	05/11/19						
EXTINCTEURS	15/05/19						
VENTILATION	17/01/19	30/04/19					
POMPES DE RELEVAGE	20/05/19	30/11/19					
PEAGE	10/06/19	16/11/19					
CONTROLES OBLIGATOIRES	DATE						
INSTALLATIONS ELECTRIQUES	15/01/2019						
COLONNE SECHE	17/04/2019						
EXTINCTEURS, BACS A SABLE	15/05/2019-07/02/2019						

C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Vous trouverez dans ce tableau l'ensemble des opérations de maintenance curative hors contrat.

Equipements	Montant HT	Commentaires
Système de sécurité incendie Centre et Vieux Port	6 040€	Intervention Sprinklers, changement de blocs de secours
Système de vidéosurveillance Centre et Vieux Port	1 650€	Equipement en alarme sonore
Eclairage Centre et Vieux Port	2 164€	Remplacement de néons
Armoire électrique Centre et Vieux Port	1 340€	Entretien de la source centrale
Curage débouchage Centre et Vieux Port	2 670€	Curage et débouchage
Centrale CO/NO Centre et Vieux Port	2 440€	Révision, changement de membrane et filtres
Koné Centre et Vieux Port	1 495€	Réparations par suite des intempéries

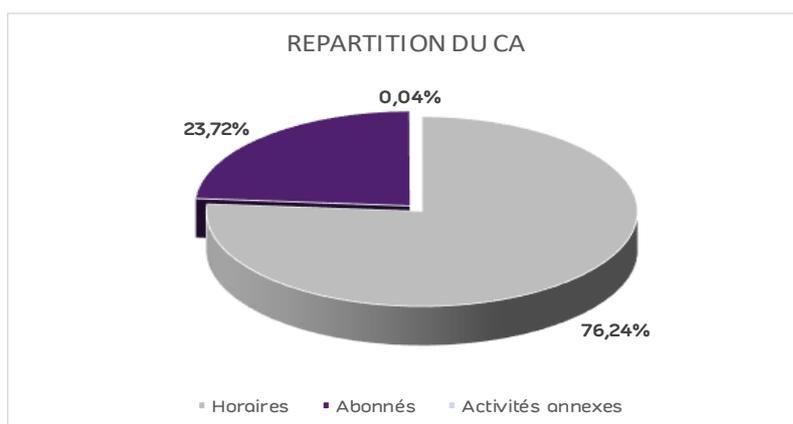
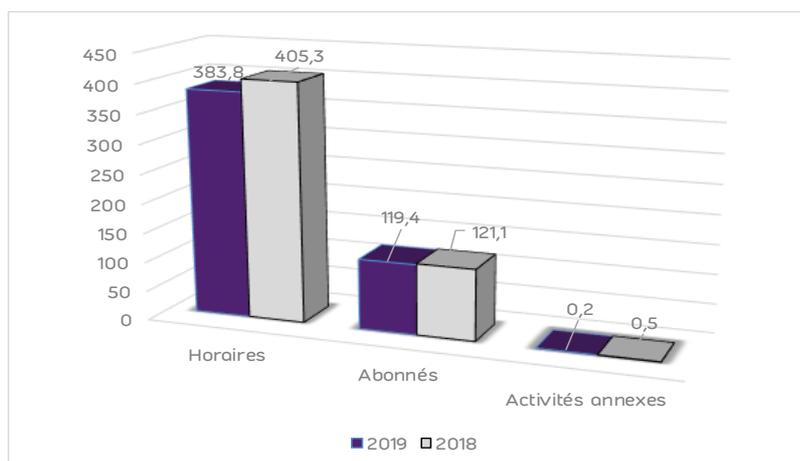
IV. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

A. SYNTHESE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

CENTRE

Le CA de l'année 2019 de 503,4 K€ HT est réparti comme suit :

Chiffre d'affaires K€ HT	Horaires	Abonnés	Activités annexes	Total
2019	383,8	119,4	0,2	503,4
2018	405,3	121,1	0,5	526,9
ECART	-5,3%	-1,4%	-60,0%	-4,5%
REPARTITION DU CA	76,2%	23,7%	0,0%	



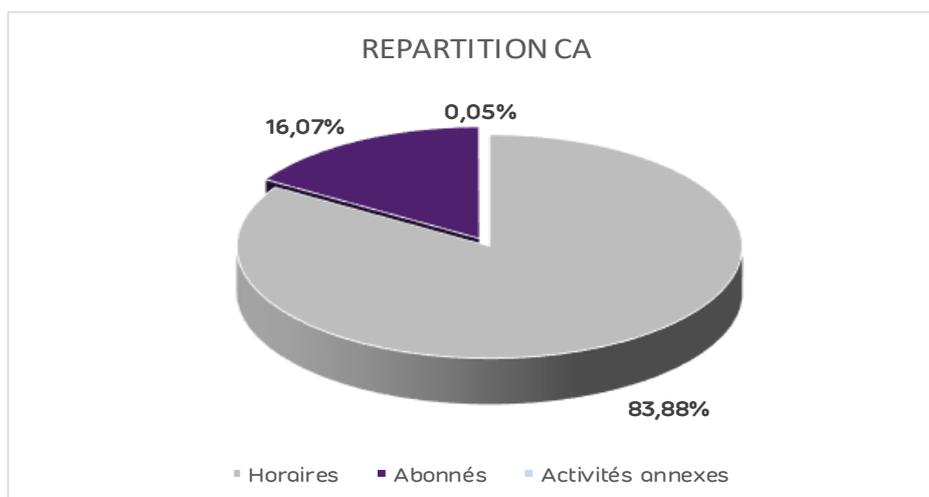
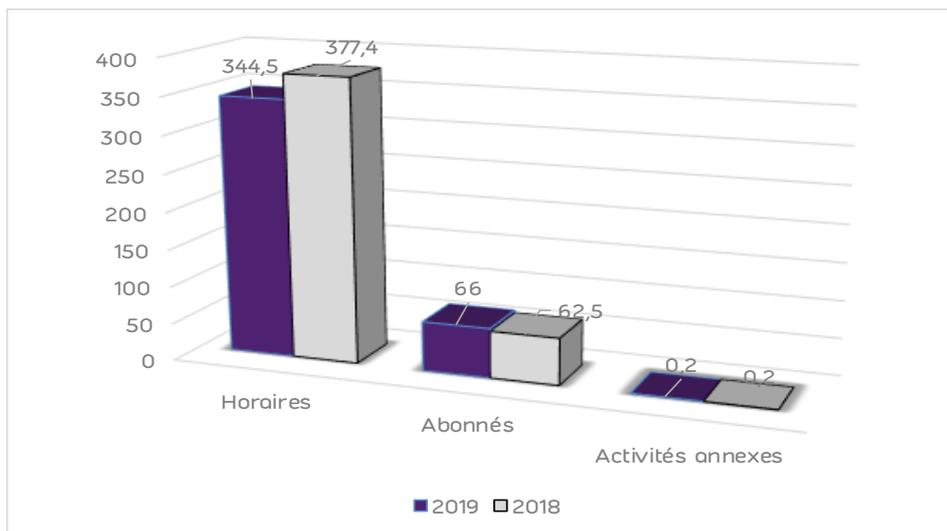
Le parc centre affiche une baisse de 4.50 % de chiffre d'affaires global.

La répartition du CA entre clients horaires et abonnés est illustrée dans le graphique ci-dessus avec 76.20% pour les horaires et 23.70% pour les abonnés.

VIEUX PORT

Le CA de l'année 2019 de 410,7 K€ HT est réparti comme suit :

Chiffre d'affaires K€ HT	Horaires	Abonnés	Activités annexes	Total
2019	344,5	66	0,2	410,7
2018	377,4	62,5	0,2	440,1
ECART	-8,7%	5,6%	0,0%	-6,7%
REPARTITION DU CA	83,9%	16,1%	0,0%	



Le chiffre d'affaires du parking Vieux Port est en baisse de 6.7 %.

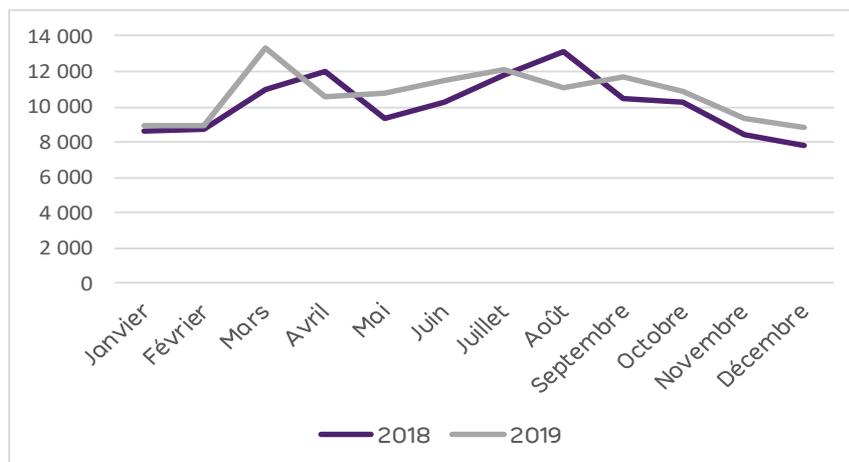
La répartition du CA entre clients horaires et abonnés est illustrée dans le graphique ci-dessus avec 83.9% pour les horaires et 16.1% pour les abonnés.

B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES

a) Fréquentation horaires

CENTRE

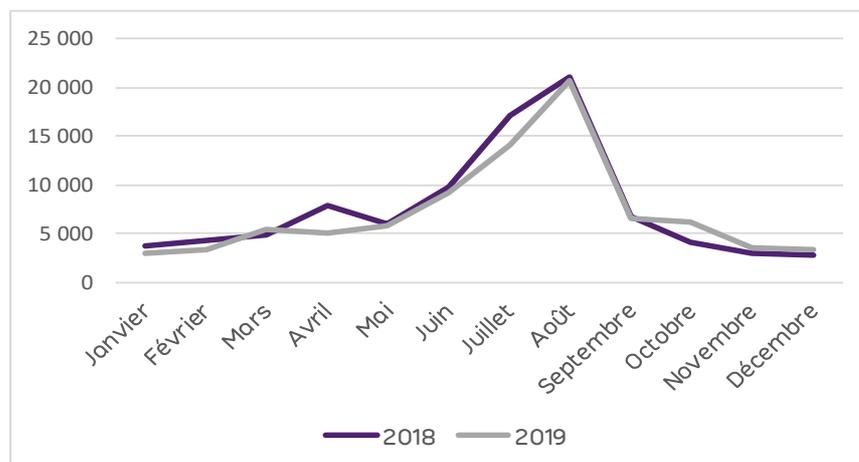
	2018	2019	ECART
Janvier	8 646	8 933	3,3%
Février	8 704	8 911	2,4%
Mars	10 959	13 321	21,6%
Avril	12 017	10 588	-11,9%
Mai	9 320	10 742	15,3%
Juin	10 282	11 477	11,6%
Juillet	11 835	12 143	2,6%
Août	13 158	11 106	-15,6%
Septembre	10 500	11 687	11,3%
Octobre	10 236	10 902	6,5%
Novembre	8 406	9 339	11,1%
Décembre	7 800	8 796	12,8%
Total	121 863	127 945	5,0%



Les fréquentations horaires du parking Centre progressent de 5,0 %, soit 6082 horaires de plus.

VIEUX PORT

	2018	2019	ECART
Janvier	3 777	2 972	-21,3%
Février	4 206	3 402	-19,1%
Mars	4 857	5 444	12,1%
Avril	7 833	5 044	-35,6%
Mai	5 940	5 758	-3,1%
Juin	9 718	9 251	-4,8%
Juillet	17 021	14 129	-17,0%
Août	21 046	20 662	-1,8%
Septembre	6 730	6 526	-3,0%
Octobre	4 013	6 143	53,1%
Novembre	3 048	3 441	12,9%
Décembre	2 705	3 330	23,1%
Total	90 894	86 102	-5,3%



Le Parc Vieux Port connaît une baisse de ses fréquentations horaires avec -5.03 % comparé à 2018, soit 4792 horaires de moins.

b) Sorties gratuites

CENTRE

	2018	2019	ECART
Janvier	3 122	3 003	-3,8%
Février	3 158	2 577	-18,4%
Mars	3 401	3 547	4,3%
Avril	1 998	2 966	48,4%
Mai	2 175	3 244	49,1%
Juin	2 974	3 278	10,2%
Juillet	2 685	3 219	19,9%
Août	2 877	2 716	-5,6%
Septembre	2 365	3 613	52,8%
Octobre	2 965	3 439	16,0%
Novembre	3 327	3 271	-1,7%
Décembre	3 086	4 220	36,7%
Total	34 133	39 093	14,5%

VIEUX PORT

	2018	2019	ECART
Janvier	1 196	1 071	-10,5%
Février	1 077	1 079	0,2%
Mars	1 210	1 386	14,5%
Avril	901	1 442	60,0%
Mai	1 673	1 544	-7,7%
Juin	1 483	1 497	0,9%
Juillet	1 523	1 293	-15,1%
Août	1 478	1 401	-5,2%
Septembre	1 170	1 266	8,2%
Octobre	1 195	1 113	-6,9%
Novembre	1 112	943	-15,2%
Décembre	1 019	1 171	14,9%
Total	15 037	15 206	1,1%

C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS

a) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés

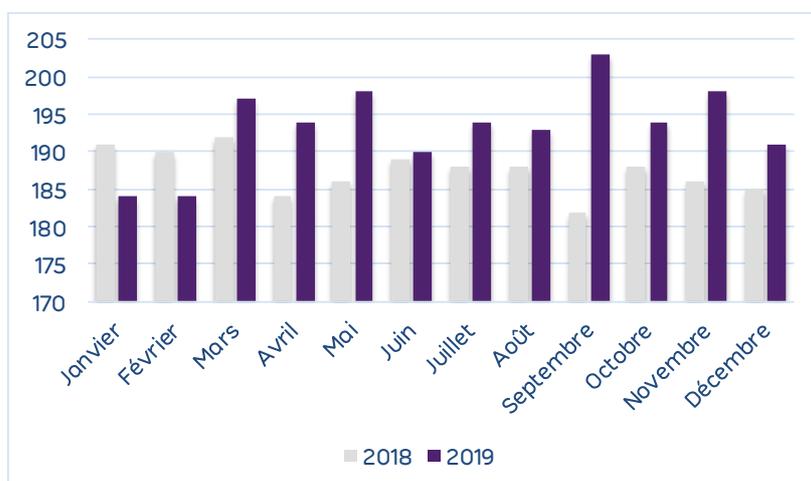
CENTRE

	2018	2019	ECART
Janvier	274	287	4,7%
Février	270	288	6,7%
Mars	274	294	7,3%
Avril	285	299	4,9%
Mai	287	313	9,1%
Juin	302	309	2,3%
Juillet	325	307	-5,5%
Août	318	303	-4,7%
Septembre	314	304	-3,2%
Octobre	298	300	0,7%
Novembre	283	297	4,9%
Décembre	286	295	3,1%
Moyenne	293	300	2,5%



VIEUX PORT

	2018	2019	ECART
Janvier	191	184	-3,7%
Février	190	184	-3,2%
Mars	192	197	2,6%
Avril	184	194	5,4%
Mai	186	198	6,5%
Juin	189	190	0,5%
Juillet	188	194	3,2%
Août	188	193	2,7%
Septembre	182	203	11,5%
Octobre	188	194	3,2%
Novembre	186	198	6,5%
Décembre	185	191	3,2%
Moyenne	187	193	3,2%



D. DETAIL DES AUTRES ELEMENTS DU CA ET AUTRES PRODUITS

Sur les parcs de Centre et Vieux-Port, les autres éléments du chiffre d'affaires et autres produits correspondent aux encaissements de consignes des cartes d'abonnements, dont vous trouverez le détail ci-après :

- Centre : 471 €
- Vieux Port : 175 €

E. AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

a) L'évolution du ticket moyen (en euros TTC)

CENTRE

Année	Ticket moyen TTC
2018	3.07€
2019	2.99€

VIEUX PORT

Année	Ticket moyen TTC
2018	3.68 €
2019	4.00 €

b) Répartition des modes de paiement des horaires

CENTRE

Année	Espèces	Chèques	CB/Total GR	LIBER'T
2018	9,79 %	0,27 %	56,94 %	33,00 %
2019	7,45 %	0,74%	60,76%	31,05 %

Le moyen de paiement le plus utilisé sur le parc Centre en 2019 est la carte bancaire avec 60.76% de taux d'utilisation. Vient ensuite le télépéage avec 31.05% et les espèces à hauteur de 7.45%.

VIEUX PORT

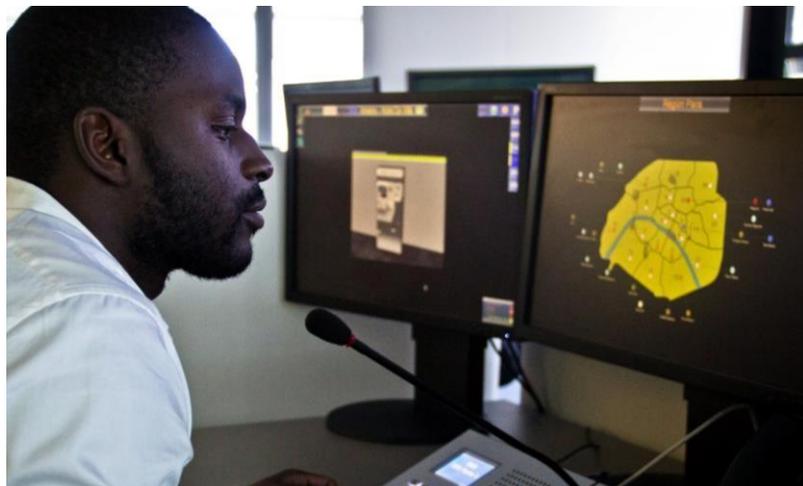
Année	Espèces	Chèques	CB/Total GR	LIBER'T
2018	7,92 %	0,06 %	71,69 %	20,33 %
2019	6,22 %	0,30%	76,59%	16,89%

Le moyen de paiement le plus utilisé sur le parc Vieux Port en 2019 est la carte bancaire avec 76.59 % de taux d'utilisation. Vient ensuite le télépéage avec 16.89% et les espèces à hauteur de 6.22%.

V. QUALITE DE SERVICE

A. SERVICES A LA CLIENTELE

a) Service relations clients



Le Centre National de Télé-Opération et d'assistance (CNTO), une exclusivité Indigo issue de sa démarche innovation, garantit une sécurité maximale des clients.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux télé-opérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

Le CNTO, comment ça marche ?

- Le télé-opérateur est connecté au système de vidéosurveillance et aux alarmes du parking : sécurité incendie, collecte frauduleuse des caisses, appel client aux barrières de péage ;
- à chaque déclenchement d'alarme ou appel par interphone, le client est en relation avec le personnel sur place ou avec un télé-opérateur ;
- si l'appel est pris en charge par un télé-opérateur, celui-ci voit la personne, grâce aux caméras de surveillance et peut échanger pour bien comprendre la demande ;
- selon une procédure précise et adaptée à la situation, le télé-opérateur intervient à distance pour réaliser certaines tâches comme la levée de barrière ou l'ouverture de porte ;
- le système enregistre les événements de chaque parking, les interventions réalisées et génère un suivi statistique des événements les plus fréquents. D'éventuelles défaillances d'un équipement sont ainsi détectées et une maintenance préventive est déclenchée rapidement.

Ce service est opérationnel sur tous les parcs Indigo de La Ciotat.

b) Service aux clients

MOYENS DE PAIEMENT



Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement.



Indigo permet :

- Le paiement par Carte Bancaire et Total GR sur les bornes de sortie et la caisse automatique ;
- la mise en place du badge Liber't en sortie ;
- la mise en place du paiement NFC ;
- la lecture de plaques minéralogiques.
- Le paiement via la plateforme digitale OPNGO ;

L'ACCUEIL DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE



Indigo est particulièrement attentif aux besoins spécifiques de ses clients à mobilité réduite. Il s'engage à ce que le stationnement et les services proposés dans ses parkings soient facilement accessibles.

Les parkings Centre et Vieux Port sont conformes à la norme accessibilité.

LECTURE DE PLAQUE MINÉRALOGIQUE



Un système de Lecture de Plaque Minéralogique (LPM) est mis en place dans les voies d'entrée et de sortie des parkings.

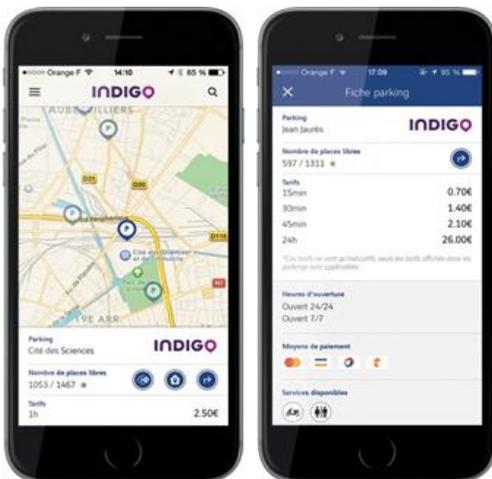
Le principe est simple : à chaque présentation devant une borne d'entrée ou de sortie, le système identifie l'immatriculation du véhicule et associe cette immatriculation avec le titre de stationnement (ticket horaire ou badge abonnés). Ce système offre un niveau de confort élevé pour les utilisateurs des parkings et constitue un outil efficace de gestion pour l'exploitant.

c) Services digitaux

APPLICATION SMARTPHONE

Avec son application pour Smartphone (compatible iPhone et Android), Indigo permet à chacun d'organiser facilement son stationnement. Pensée pour répondre au mieux aux besoins de ses clients, l'application Smartphone Indigo propose de nombreux services tels que :

- trouver parmi les 3 000 parkings référencés le plus proche de soi ou de sa destination et tous les services disponibles aux alentours ;
- vérifier la disponibilité en temps réel des places de stationnement ;
- bénéficier de services spécifiques (recharges électriques, calcul d'itinéraire multimodal...).



FOCUS SUR QUELQUES FONCTIONNALITES CLES DE L'APPLICATION SMARTPHONE

Localisation de parking

L'application Indigo référence l'ensemble des parkings Indigo dans le monde, soit plus de 3 000 parkings dans 8 pays. Grâce à la géolocalisation, l'utilisateur peut aisément trouver tous les parcs autour de lui. Il peut également utiliser la fonction de recherche pour rentrer une adresse ou un lieu et accéder ainsi à l'offre de stationnement dans le périmètre de la destination souhaitée. Dans la fiche du parc, l'utilisateur accède à toutes les informations utiles (adresse, tarifs, services...). En un clic, le GPS se charge d'amener la personne directement au parking en calculant le trajet.

Disponibilité des places en temps réel.

Afin de fluidifier l'accès au parking et d'informer au mieux les clients, Indigo propose d'afficher en temps réel le nombre de places disponibles. Cela permettra un gain de temps ainsi qu'une qualité de confort dans le parc.

Indigo est présent sur tous les réseaux sociaux.



YOUTUBE



GOOGLE +



FACEBOOK



PINTEREST



TWITTER



INSTAGRAM

SOUSCRIPTION ABONNEMENT INTERNET



Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet Indigo (www.group-indigo.com), l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Cette fonctionnalité est accessible au travers d'un parcours client intuitif et efficace.

RADIO INDIGO



La troisième génération de Radio Indigo se base sur une technologie de web radio. Autrement dit elle est disponible à la fois dans le parking mais aussi à partir de son Smartphone ou du site Internet (www.group-Indigo.com).

S'appuyant sur une technologie connectée toujours plus innovante, elle permet de diffuser des messages informatifs et touristiques, de promouvoir les événements (sportifs, culturels...) qui font l'actualité locale, d'alerter sur la tenue de travaux ou d'un événement extraordinaire. Les messages peuvent être diffusés selon des stratégies « mono-parking » ou plus globale.

OPNGO



Géolocalisation

Indigo a choisi la plateforme indépendante OPnGO pour offrir un nouveau moyen dématérialisé d'accès aux parkings.

Première application à réunir l'ensemble de l'offre de stationnement en ville, publique et privée, OPnGO permet aux citoyens de trouver facilement la meilleure place au meilleur prix.

Fini le stress et les tours de quartier, avec OPnGO le stationnement devient facile.



Accès automatique

Grâce à l'application OPnGO, le client peut :

TROUVER UNE PLACE DE STATIONNEMENT

Grâce à la géolocalisation, le client pourra repérer les parkings autour de lui et comparer les prix et services proposés, afin de trouver où se garer.



Païement mobile

ENTRER ET SORTIR AUTOMATIQUEMENT

Grâce à l'accès mains-libres, le client pourra entrer et sortir des parkings sans prise de ticket, grâce à la lecture de plaques minéralogiques.



Réductions

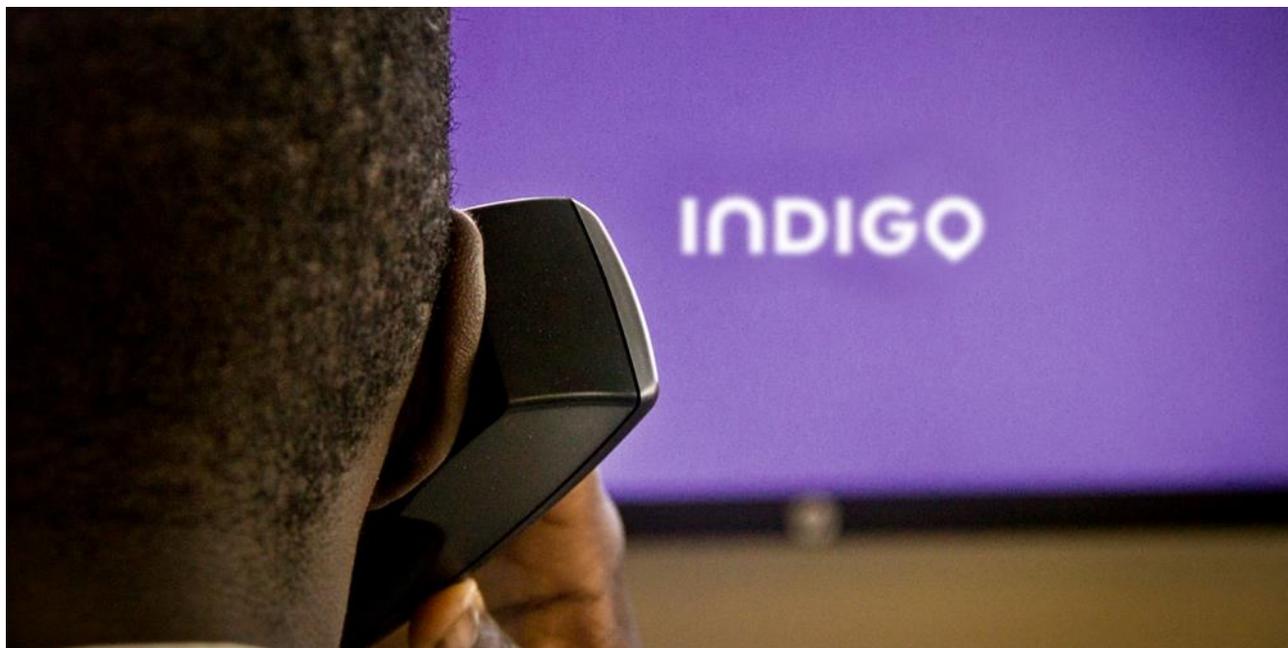
RESERVER ET ECONOMISER

Profitez de prix avantageux en payant votre stationnement à l'avance.

Nous pouvons nous rapprocher des tours opérateurs d'évènements (Théâtre, Cinéma...), afin de proposer des solutions combinées stationnement + spectacle



B. RECLAMATIONS CLIENTS



Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

Nos clients peuvent en effet nous contacter par :

- Courrier : Indigo – Tour Voltaire – 1 place des Degrés – 92800 Puteaux La Défense
- Internet : sur le site www.group-indigo.com à l'adresse suivante service.clients@group-indigo.com
- Téléphone : Numéro Client 0 810 26 3000 - 24h/24 - 7j/7

Indigo s'engage à répondre et/ou apporter une solution sous 72 heures. Tous les appels font l'objet d'un courrier électronique à la Direction Régionale concernée.

En 2019, le Service Client via le numéro de téléphone dédié et le site web ont traité, au niveau du parc Clémenceau, plus de 100 demandes dont la répartition est la suivante :

- Renseignements commerciaux (tarifs, heures d'ouverture) : **64**
- Incidents techniques (défaut péage, ...) : **14**
- Divers (objets perdus, ...) : **5**
- Réclamations, remarques, suggestions : **17**

Le numéro Azur d'Indigo est indiqué sur l'ensemble des documents à destination des clients (tickets, cartes d'abonnement, documents de communication,...).

C. QUALITE DE SERVICE

a) Le contrôle qualité par appels et visites mystères

VISITES MYSTERES

Avec les visites mystères, nous vérifions la qualité de nos parcs de stationnement.

Soucieux de la qualité de son service, Indigo effectue un contrôle de l'accueil et de ses équipements régulièrement. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En quoi consistent ces visites mystères ?

Plusieurs fois par an, des professionnels se faisant passer pour des clients, effectuent des visites de manière anonyme dans nos parkings. Ils ont pour mission de mesurer la qualité du parc de stationnement visité.

Ils apportent aux équipes d'Indigo des indications précieuses pour améliorer l'accueil, les accès véhicules et piétons ainsi que les contacts avec les clients Indigo

Ces interventions mystères permettent d'établir un état à un instant donné pour chacun des parcs. Chaque responsable de site est encouragé à faire progresser son parc au profit des clients.

Au quotidien nos équipes disposent pour effectuer leurs rondes d'un outil SAMEX permettant un audit et un débriefing immédiat. Ces tournées sont faites en moyenne 5 fois par semaine.



b) Engagements environnementaux

Indigo s'engage pour l'environnement : écoconception et éco exploitation

Parce que son ambition est de concourir à une meilleure intégration du parking dans son environnement proche et dans l'environnement en général, Indigo travaille sur une diminution de son empreinte carbone.

Des programmes de conception et d'exploitation écoresponsables

L'objectif annoncé est de répondre aux enjeux de développement durable des villes et des acteurs économiques, en tendant vers une intégration plus douce du parking dans son environnement.



c) Engagements sociaux

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit.

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

UNE ECOLE DE TERRAIN

Le Campus Indigo est installé au siège de l'entreprise à La Défense. En complément de ce site, les formations se déploient également sur un réseau de six parkings-écoles implantés sur tout le territoire français, qui permet aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances sur le terrain.

POUR LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Vous trouverez, ci-dessous, les formations dispensées pour les collaborateurs des parcs Centre et Vieux Port.



Collaborateur	Fonction	Formation Suivie
LA CIOTAT	Agent d'exploitation	GESTION COMPTABLE-LOGICIEL LUCIE
LA CIOTAT	Agent d'exploitation	GESTION COMMERCIALE-LOGICIEL SIGC
LA CIOTAT	Agent d'exploitation	HABILITATION ELECTRIQUE
LA CIOTAT	Responsable de site	Règlementation du travail

FORMATION ACCUEIL DES PMR

Conformément à la réglementation, le personnel en contact avec les usagers et les clients est sensibilisé à l'accueil des personnes souffrant d'un handicap. Reprenant le guide ministériel « **Bien accueillir les personnes handicapées** » qui fait partie du registre d'accessibilité, une formation courte sur le portail web de l'entreprise doit être réalisée par chaque collaborateur.

EMPLOI DES PERSONNELS HANDICAPES

Indigo a institué des partenariats avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

d) Les moyens pour assurer la gestion du service

Pour la gestion des parcs de stationnement l'équipe d'exploitation dispose des moyens suivants :

- o 2 téléphones fixes répartis sur Centre et Vieux Port.
- o 2 autos laveuse (1 à Centre et 1 sur Vieux Port).
- o Plusieurs PC de gestion équipé du logiciel de gestion commercial SIGC (logiciel Indigo de gestion commerciale des parcs de stationnement) et des logiciels de gestion des équipements de contrôle d'accès et de péage avec accès à Internet et à l'Intranet (présent sur chaque site)
- o un local de stockage pour les pièces détachées située à Centre et Vieux Port (lisses de barrières, consommables, tickets...)
- o 1 booster pour venir en aide aux clients (situé sur le site Centre)
- o 2 locaux pour les produits d'entretien (1 à Centre et 1 à Vieux Port)
- o un local archive sur Centre et sur Vieux Port.
- o 1 coffre au parc Centre
- o l'outillage à main nécessaire aux diverses tâches techniques est stocké au parc Centre (tournevis, clés, voltmètre, produits divers, etc.)
- o 1 SAMEX (pour réaliser les rondes sécurités, les rondes confort clientèle)
- o 1 téléphone portable pour le responsable de site.

CENTRE

ENVIRONNEMENT	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3
Rampe d'entrée	1	1	1
Rampe de sortie	1	1	1
Panneau libre/saturé	1		
Escalier	3	3	3
Ascenseur	1	1	1
Allée de circulation	1	1	1
Entrée hall caisse	1		
EQUIPEMENTS	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3
Contrôleur d'entrée	2		
Contrôleur de sortie	2		
Barrière d'entrée	1		
Barrière de sortie	2		
Porte basculante	2		
Lecteur de badges			
Lecteur piéton	1		
Caisse automatique	1		
Colonne sèche	3	3	3
Commande pompier	1		
Déclencheur manuels	2	2	2
Extincteur	8	4	4
Bac à sable	2	2	2
Edicule extraction d'air	2	2	2
Phonie	8	1	1
Caméra de surveillance	4	2	2
LOCAUX TECHNIQUES	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3
Archive/technique	1		
TGBT	1		
EDF	1		
Pompe			
Machinerie Ascenseur			1

VIEUX PORT

ENVIRONNEMENT	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4
Rampe d'entrée	1	1	1	1
Rampe de sortie	1	1	1	1
Panneau libre/saturé	1			
Escalier	2	2	2	2
Ascenseur	1	1	1	1
Allée de circulation	1	1	1	1
Entrée hall caisse	1			
EQUIPEMENTS	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4
Contrôleur d'entrée	2			
Contrôleur de sortie	2			
Barrière d'entrée	1			
Barrière de sortie	2			
Porte basculante	3			
Lecteur de badges				
Lecteur piéton	1			
Caisse automatique	1			
Colonne sèche	1	1	1	1
Commande pompier	1			
Déclencheur manuels	2	2	2	2
Extincteur	6	5	5	5
Bac à sable	2	2	2	2
Edicule extraction d'air	2	2	2	2
Phonie	7			
Caméra de surveillance	4	2	2	2
LOCAUX TECHNIQUES	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4
Archive/technique		1	1	
TGBT	1			
EDF	1			
Pompe				
Machinerie Ascenseur				1
Compteurs Electriques	1			

e) Sureté et sécurité

Année	Expulsions SDF Expulsions Toxicomanes	Agressions	Effractions véhicules	Vandalisme
2018	4	0	0	2
2019	2	0	0	1

L'équipe Indigo de La Ciotat est en charge de la sécurité et intervient sur l'ensemble des parcs tous les jours de 06h00 à 20h00 du lundi au vendredi et de 07h00 à 20h00 le samedi. Nous effectuons des rondes régulières et la nuit nous pouvons intervenir sur astreinte.

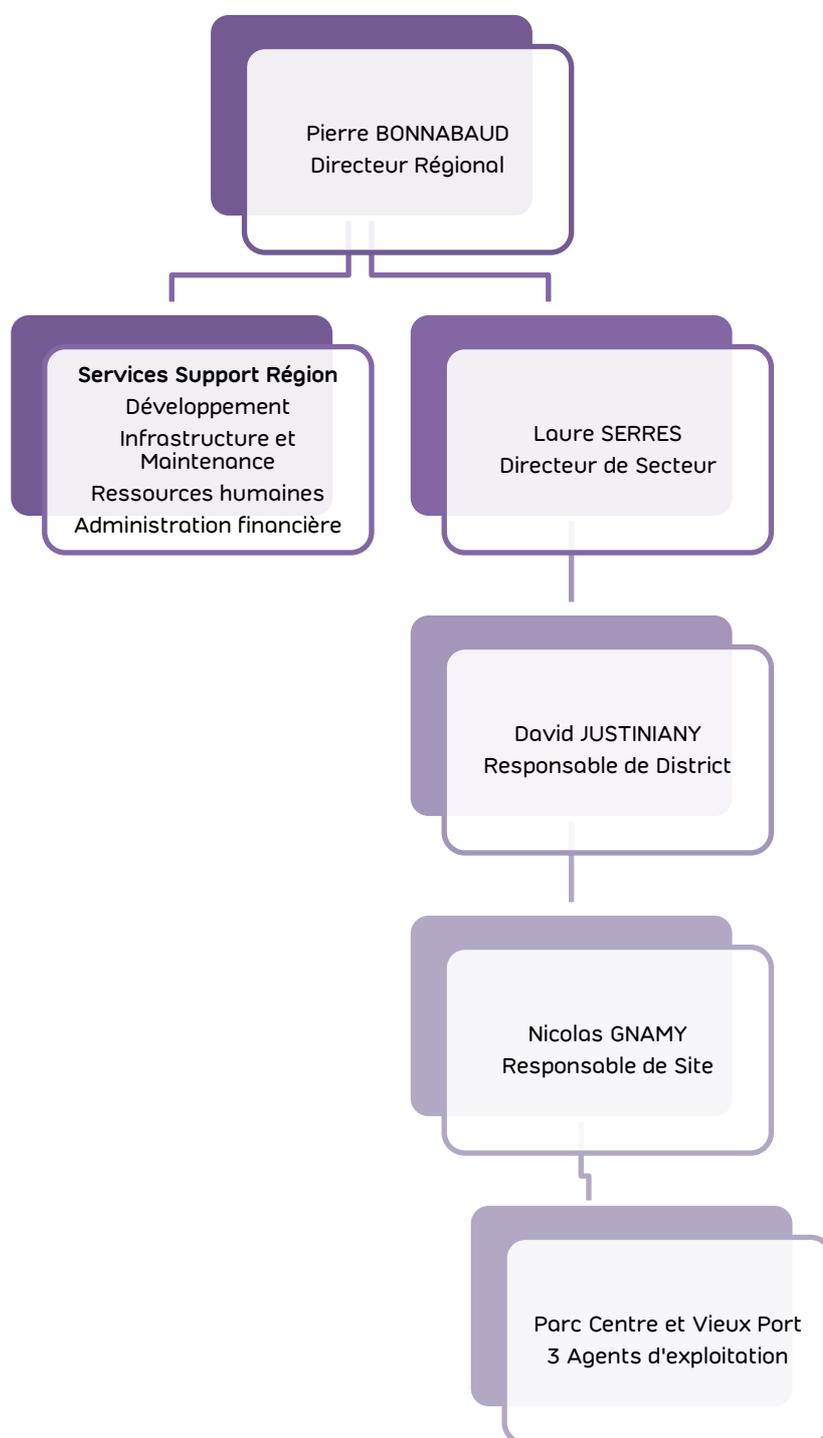
Durant les manifestations nous réorganisons les journées de travail pour répartir au mieux notre présence sur les évènements.

L'équipe d'astreinte est composée de l'ensemble de l'équipe d'exploitation. Nous veillons également au bon fonctionnement des équipements 7j/7 et 24h/24.

VI. ANALYSE DES EFFECTIFS

A. ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2019

3 agents d'exploitation Indigo sont affectés à la gestion des parcs Centre et Vieux Port, encadré par un responsable de site, Nicolas GNAMY, supervisé par un responsable de district, David JUSTINIANY.



B. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP

	Détail des frais par type d'ETP en € HT
Encadrement (Directeur de Secteur, Responsable de District, Assistanat)	27 666 €
Service technique et CRTO	8 567 €
Responsable de Site	48 541 €
Agents d'Exploitation	123 250 €
Total	208 024 €

2.

COMPTE-RENDU FINANCIER DU SERVICE

I. COMPTE D'EXPLOITATION

A. COMPTES PREVISIONNELS

CENTRE

PARC DE STATIONNEMENT	130201 La Ciotat Parc du Centre
DELEGANT	COMMUNALITE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA FRANCE
ANNEE	2019

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2019

EN H.T.	Budget initial 2019
Horaires parcs	389 841
Abonnés parcs	123 967
Voirie	
Garantie de recettes villes	
Prestation de services	
Activité de Contrôle	
Appels de charges amodiataires	6 100
Activités annexes	21 900
Sous Total Chiffre d'Affaires	541 808
Subventions d'exploitation	
Autres Produits	33 300
Sous Total Autres Produits	33 300
Total Produits d'Exploitation	575 108
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-82 900
Personnel Contrat à Durée Déterminée	
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1 000
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-3 600
Prestations de Nettoyage	-400
Prestations de Gardiennage	-2 000
Sous Total Frais de Personnel	-89 900
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-16 417
Entretien : Contrats	-5 600
Electricité, Fluides	-22 500
Autres Prestations Sous Traitées	
Frais de Télécommunication	-2 200
Location Matériel d'Exploitation	-500
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-47 217
Actions Commerciales	-1 700
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-5 900
Frais Administratifs et Divers	-1 500
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-9 100
Total Charges Directes d'Exploitation	-146 217
Police d'Assurances	-3 251
Sinistres	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-2 926
Redevances Aux Concédants	-1 900
Taxes et Versements Assimilés	-36 263
Autres Charges et Provisions Courantes	
Charges de Gros Entretien	-1 100
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-11 920
Frais Généraux Siège	-36 572
Total Autres Charges d'Exploitation	-93 932
Total Autres Charges d'Exploitation	-93 932
Total Charges d'Exploitation	-240 149
Autres Charges Non Courantes	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-425
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-200 582
Autres Provisions Non Courantes	
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-201 007
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-201 007
EBIT	133 952
Frais Financiers	-169 617
Total Frais Financiers	-169 617
Total Frais Financiers	-169 617
Resultat Net avant Impot Parc	-35 665
Prestations Internes	
Prestations Internes	
Prestations Internes	

VIEUX PORT

PARC DE STATIONNEMENT	130202 La Ciotat Vieux Port
DELEGANT	COMMUNALITE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA FRANCE
ANNEE	2019

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2019

EN H.T.	Budget initial 2019
Horaires parcs	407 532
Abonnés parcs	63 167
Voirie	
Garantie de recettes villes	
Prestation de services	
Activité de Contrôle	
Appels de charges amodiataires	
Activités annexes	
Sous Total Chiffre d'Affaires	476 759
Subventions d'exploitation	
Autres Produits	30 400
Sous Total Autres Produits	30 400
Total Produits d'Exploitation	507 159
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-124 700
Personnel Contrat à Durée Déterminée	
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1 000
Personnel Intérimaire d'Exploitation	
Prestations de Nettoyage	-400
Prestations de Gardiennage	-2 000
Sous Total Frais de Personnel	-128 100
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-9 300
Entretien : Contrats	-8 200
Electricité, Fluides	-24 000
Autres Prestations Sous Traitées	
Frais de Télécommunication	-2 800
Location Matériel d'Exploitation	
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-44 300
Actions Commerciales	-2 000
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-3 500
Frais Administratifs et Divers	-500
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-6 000
Total Charges Directes d'Exploitation	-178 400
Police d'Assurances	-2 861
Sinistres	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-2 574
Redevances Aux Concédants	-1 900
Taxes et Versements Assimilés	-36 548
Autres Charges et Provisions Courantes	-400
Charges de Gros Entretien	-7 100
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-10 489
Frais Généraux Siège	-32 181
Total Autres Charges d'Exploitation	-94 053
Total Charges d'Exploitation	-272 453
Autres Charges Non Courantes	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-939
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-259 343
Autres Provisions Non Courantes	
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-260 282
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-260 282
EBIT	-25 576
Frais Financiers	-195 308
Total Frais Financiers	-195 308
Total Frais Financiers	-195 308
Resultat Net avant Impot Parc	-220 884
Prestations Internes	
Prestations Internes	
Prestations Internes	

B. COMPTES DU DELEGATAIRE

CENTRE

PARC DE STATIONNEMENT	130201 La Ciotat Parc du Centre
DELEGANT	COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA FRANCE
ANNEE	2019

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2019

EN H.T.	Année 2018	Année 2019	2019 / 2018 en valeur	2019 / 2018 en %
Horaires parcs	405 322	383 799	-21 523	-5,3%
Abonnés parcs	121 124	119 422	-1 702	-1,4%
Voirie			0	0,0%
Garantie de recettes villes			0	0,0%
Prestation de services			0	0,0%
Activité de Contrôle			0	0,0%
Appels de charges amodiataires			0	0,0%
Activités annexes	471	175	-296	-62,8%
Sous Total Chiffre d'Affaires	526 917	503 396	-23 521	-4,5%
Subventions d'exploitation			0	0,0%
Autres Produits	30 462	30 828	366	1,2%
Sous Total Autres Produits	30 462	30 828	366	1,2%
Total Produits d'Exploitation	557 379	534 224	-23 155	-4,2%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-85 455	-83 597	1 858	-2,2%
Personnel Contrat à Durée Déterminée			0	0,0%
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1 690	-2 448	-758	44,9%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-6 589	-10 036	-3 447	52,3%
Prestations de Nettoyage	-3 787	-306	3 481	-91,9%
Prestations de Gardiennage		-864	-864	0,0%
Sous Total Frais de Personnel	-97 521	-97 251	270	-0,3%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-20 291	-15 294	4 997	-24,6%
Entretien : Contrats	-9 399	3 257	12 656	-134,7%
Electricité, Fluides	-19 973	-22 162	-2 189	11,0%
Autres Prestations Sous Traitées			0	0,0%
Frais de Télécommunication	-3 623	-4 399	-776	21,4%
Location Matériel d'Exploitation	-521	-1 119	-598	114,8%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-53 807	-39 717	14 090	-26,2%
Actions Commerciales	-1 856	-2 579	-723	39,0%
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-7 465	-7 546	-81	1,1%
Frais Administratifs et Divers	-507	-529	-22	4,3%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-9 828	-10 654	-826	8,4%
Total Charges Directes d'Exploitation	-161 156	-147 622	13 534	-8,4%
Police d'Assurances	-3 304	-3 352	-48	1,5%
Sinistres	1 515	-680	-2 195	-144,9%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-2 973	-3 485	-512	17,2%
Redevances Aux Concedants	-1 887	-1 942	-55	2,9%
Taxes et Versements Assimilés	-38 653	-39 811	-1 158	3,0%
Autres Charges et Provisions Courantes	-912	-406	506	-55,5%
Charges de Gros Entretien	-3 565	4 135	7 700	-216,0%
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-12 197	-11 682	515	-4,2%
Frais Généraux Siège	-37 421	-35 842	1 579	-4,2%
Total Autres Charges d'Exploitation	-99 397	-93 065	6 332	-6,4%
Total Autres Charges d'Exploitation	-99 397	-93 065	6 332	-6,4%
Total Charges d'Exploitation	-260 553	-240 687	19 866	-7,6%
Autres Charges Non Courantes			0	0,0%
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-425	-425	0	0,0%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-232 278	-207 904	24 374	-10,5%
Autres Provisions Non Courantes			0	0,0%
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-232 703	-208 329	24 374	-10,5%
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-232 703	-208 329	24 374	-10,5%
EBIT	64 123	85 208	21 085	32,9%
Frais Financiers	-143 176	-140 279	2 897	-2,0%
Total Frais Financiers	-143 176	-140 279	2 897	-2,0%
Total Frais Financiers	-143 176	-140 279	2 897	-2,0%
Resultat Net avant Impot Parc	-79 053	-55 071	23 982	-30,3%
Prestations Internes			0	0,0%
Prestations Internes			0	0,0%
Prestations Internes			0	0,0%

COMMENTAIRES

1. Frais de personnel intérimaire :
3,4 K€ de hausse de frais du personnel sur Centre due à une baisse des frais sur ce même poste sur Vieux Port de 4,8 K€.
2. Prestations de nettoyage :
3,5 K€ de baisse due à l'internalisation du nettoyage.
3. Interventions techniques et fournitures :
5 K€ de baisse due en grande partie à une diminution des pannes sur le matériel de péage.
4. Contrats :
12 K€ de baisse due en grande partie au nouveau matériel de péage, qui intègre une maintenance gratuite.

VIEUX-PORT

PARC DE STATIONNEMENT	130202 La Ciotat Vieux Port
DELEGANT	COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA FRANCE
ANNEE	2019

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2019

EN H. T.	Année 2018	Année 2019	2019 / 2018 en valeur	2019 / 2018 en %
Horaires parcs	377 430	344 509	-32 921	-8,7%
Abonnés parcs	62 490	66 038	3 548	5,7%
Voirie			0	0,0%
Garantie de recettes villes			0	0,0%
Prestation de services			0	0,0%
Activité de Contrôle			0	0,0%
Appels de charges amodiataires			0	0,0%
Activités annexes	175	175	0	0,0%
Sous Total Chiffre d'Affaires	440 095	410 722	-29 373	-6,7%
Subventions d'exploitation			0	0,0%
Autres Produits	28 121	30 001	1 880	6,7%
Sous Total Autres Produits	28 121	30 001	1 880	6,7%
Total Produits d'Exploitation	468 216	440 723	-27 493	-5,9%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-128 231	-122 569	5 662	-4,4%
Personnel Contrat à Durée Déterminée			0	0,0%
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1 294	-1 682	-388	30,0%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-263		263	-100,0%
Prestations de Nettoyage	-4 777	12	4 789	-100,3%
Prestations de Gardiennage	-2 183	-1 004	1 179	-54,0%
Sous Total Frais de Personnel	-136 748	-125 243	11 505	-8,4%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-6 115	-5 070	1 045	-17,1%
Entretien : Contrats	-10 233	-1 030	9 203	-89,9%
Electricité, Fluides	-26 705	-23 898	2 807	-10,5%
Autres Prestations Sous Traitées			0	0,0%
Frais de Télécommunication	-3 168	-3 603	-435	13,7%
Location Matériel d'Exploitation	-129	-347	-218	169,0%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-46 350	-33 948	12 402	-26,8%
Actions Commerciales	-1 088	-2 658	-1 570	144,3%
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-3 371	-3 356	15	-0,4%
Frais Administratifs et Divers	-25	-25	0	0,0%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-4 484	-6 039	-1 555	34,7%
Total Charges Directes d'Exploitation	-187 582	-165 230	22 352	-11,9%
Police d'Assurances	-2 800	-2 555	245	-8,8%
Sinistres			-1 717	0,0%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-2 520	-2 912	-392	15,6%
Redevances Aux Concédants	-1 887	-1 942	-55	2,9%
Taxes et Versements Assimilés	-36 732	-38 711	-1 979	5,4%
Autres Charges et Provisions Courantes	-795	738	1 533	-192,8%
Charges de Gros Entretien	-3 500	-1 000	2 500	-71,4%
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-9 682	-9 036	646	-6,7%
Frais Généraux Siège	-29 706	-27 724	1 982	-6,7%
Total Autres Charges d'Exploitation	-87 622	-84 859	2 763	-3,2%
Total Autres Charges d'Exploitation	-87 622	-84 859	2 763	-3,2%
Total Charges d'Exploitation	-275 204	-250 089	25 115	-9,1%
Autres Charges Non Courantes			0	0,0%
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-506	-425	81	-16,0%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-290 239	-266 298	23 941	-8,2%
Autres Provisions Non Courantes			0	0,0%
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-290 745	-266 723	24 022	-8,3%
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-290 745	-266 723	24 022	-8,3%
EBIT	-97 733	-76 089	21 644	-22,1%
Frais Financiers	-168 786	-165 344	3 442	-2,0%
Total Frais Financiers	-168 786	-165 344	3 442	-2,0%
Total Frais Financiers	-168 786	-165 344	3 442	-2,0%
Resultat Net avant Impot Parc	-266 519	-241 433	25 086	-9,4%
Prestations Internes			0	0,0%
Prestations Internes			0	0,0%
Prestations Internes			0	0,0%

COMMENTAIRES :

1. Frais de personnel intérimaire :
4,8 K€ de baisse de frais du personnel sur Vieux Port due à une hausse des frais sur ce même poste sur Centre. Sur l'ensemble des deux parcs, nous réalisons une économie de 1,4 k€.
2. Entretien contrat :
9,2 K€ de baisse due en grande partie au nouveau matériel de péage, qui intègre une maintenance gratuite.
3. Electricité, fluides :
2,8 k€ de baisse due à une facture passée sur 2020.

II. COMPTE DU DELEGATAIRE CONSOLIDE

PARC DE STATIONNEMENT	LA CIOTAT
DELEGANT	COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA FRANCE
ANNEE	2019

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2019

EN H.T.	Année 2018	Année 2019	2019 / 2018 en valeur	2019 / 2018 en %
Horaires parcs	782 752	728 308	-54 444	-7,0%
Abonnés parcs	183 614	185 460	1 846	1,0%
Voirie	0	0	0	0,0%
Garantie de recettes villes	0	0	0	0,0%
Prestation de services	0	0	0	0,0%
Activité de Contrôle	0	0	0	0,0%
Appels de charges amodiataires	0	0	0	0,0%
Activités annexes	646	350	-296	-45,8%
Sous Total Chiffre d'Affaires	967 012	914 118	-52 894	-5,5%
Subventions d'exploitation	0	0	0	0,0%
Autres Produits	58 583	60 829	2 246	3,8%
Sous Total Autres Produits	58 583	60 829	2 246	3,8%
Total Produits d'Exploitation	1 025 595	974 947	-50 648	-4,9%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-213 686	-206 166	7 520	-3,5%
Personnel Contrat à Durée Déterminée	0	0	0	0,0%
Autre Personnel externe et Frais Divers	-2 984	-4 130	-1 146	38,4%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-6 852	-10 036	-3 184	46,5%
Prestations de Nettoyage	-8 564	-294	8 270	-96,6%
Prestations de Gardiennage	-2 183	-1 868	315	-14,4%
Sous Total Frais de Personnel	-234 269	-222 494	11 775	-5,0%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-26 406	-20 364	6 042	-22,9%
Entretien : Contrats	-19 632	2 227	21 859	-111,3%
Electricité, Fluides	-46 678	-46 060	618	-1,3%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0	0	0,0%
Frais de Télécommunication	-6 791	-8 002	-1 211	17,8%
Location Matériel d'Exploitation	-650	-1 466	-816	125,5%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-100 157	-73 665	26 492	-26,5%
Actions Commerciales	-2 944	-5 237	-2 293	77,9%
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-10 836	-10 902	-66	0,6%
Frais Administratifs et Divers	-532	-554	-22	4,1%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-14 312	-16 693	-2 381	16,6%
Total Charges Directes d'Exploitation	-348 738	-312 852	35 886	-10,3%
Police d'Assurances	-6 104	-5 907	197	-3,2%
Sinistres	1 515	-2 397	-3 912	-258,2%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-5 493	-6 397	-904	16,5%
Redevances Aux Concédants	-3 774	-3 884	-110	2,9%
Taxes et Versements Assimilés	-75 385	-78 522	-3 137	4,2%
Autres Charges et Provisions Courantes	-1 707	332	2 039	-119,4%
Charges de Gros Entretien	-7 065	3 135	10 200	-144,4%
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-21 879	-20 718	1 161	-5,3%
Frais Généraux Siège	-67 127	-63 566	3 561	-5,3%
Total Autres Charges d'Exploitation	-187 019	-177 924	9 095	-4,9%
Total Autres Charges d'Exploitation	-187 019	-177 924	9 095	-4,9%
Total Charges d'Exploitation	-535 757	-490 776	44 981	-8,4%
Autres Charges Non Courantes	0	0	0	0,0%
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-931	-850	81	-8,7%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-522 517	-474 202	48 315	-9,2%
Autres Provisions Non Courantes	0	0	0	0,0%
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-523 448	-475 052	48 396	-9,2%
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-523 448	-475 052	48 396	-9,2%
EBIT	-33 610	9 119	42 729	-127,1%
Frais Financiers	-311 962	-305 623	6 339	-2,0%
Total Frais Financiers	-311 962	-305 623	6 339	-2,0%
Total Frais Financiers	-311 962	-305 623	6 339	-2,0%
Resultat Net avant Impot Parc	-345 572	-296 504	49 068	-14,2%

III. DETAIL DU CALCUL DE LA REDEVANCE

Conformément au contrat de délégation de service public, vous trouverez ci-dessous la formule de calcul de la redevance pour l'année 2019.



METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE DETERMINATION DE LA REDEVANCE FIXE DES PARCS DE LA CIOTAT (article 5.6 du contrat de Délégation de Service Public du 22 août 2006)

ANNEE : 2019

A) Détermination du coefficient d'indexation :

$$K = 0,10 + 0,60 (ICHTTS1 / ICHTTS1_0) + 0,30 (EBIQ / EBIQ_0)$$

indices ICHTTS1 arrêté en décembre 2008 et remplacé par l'indice ICHT-IME (base 100 en décembre 2008)
EBIQ arrêté en janvier 2009 et remplacé par l'indice EBIQ00 (base 100 en 2005)

nouvelle formule :

$$K = 0,10 + 0,60 (ICHT-IME \times a / ICHT-IME_0) + 0,30 (EBIQ00 \times b / EBIQ00_0)$$

ICHT-IME ₀ =	100,0	valeur décembre 2008 indice du coût du travail, tous salariés dans les industries mécaniques et électriques
ICHT-IME =	134,6 122,0	indice connu au 1er janvier 2019 (juillet 2018 : date de parution 10/10/18) coeff de raccordement a : 1,1034 = $\frac{143,0}{129,6}$ ICHTTS1 déc.2008 129,6 ICHTTS1 mai 2005 (connu en sept. 2005)
EBIQ ₀ =	104,3	mai 2005 (valeur indice connue en sept. 2009)
1,E+07 =	134,5 107,3	indice connu au 1er janvier 2019 (novembre 2018 : date de parution 21/12/18) coeff de raccordement b : 1,0525 coefficient de raccordement à appliquer à l'ancien indice EBIQ coeff de raccordement c : 1,1276 coefficient de raccordement à appliquer à l'ancien indice EBIQ00 BASE 100 2005
0,10	0,10	coeff de raccordement d : 1,0564 coefficient de raccordement à appliquer à l'ancien indice EBIQ00 BASE 100 2010
0,60	0,807685	
0,30	0,386939	

K (2019) =	1,29462
---------------------	----------------

B) Redevance fixe

Montant forfaitaire : 3 000,00 (valeur septembre 2005)

Montant indéré : 3 883,87

Montée en charge des parcs :

	Parc du Centre	Parc Vieux port	
2008	50%	0%	
2009	75%	50%	
2010	75%	75%	
2011	100%	75%	
à partir de 2012	100%	100%	
Montant 2019 =	1 941,94	1 941,94	3 883,87
	Redevance fixe =		3 883,87

REDEVANCE FIXE 2019 =	3 883,87
------------------------------	-----------------

IV. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL

Nous vous remercions de vous reporter au chapitre 6 du compte-rendu technique.

V. COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE DELEGATAIRE

Vous trouverez en annexe 4, les comptes annuels de la société délégataire.



ANNEXES

- Annexe 1 : Présentation des Méthodes et des Eléments de Calcul Economique Annuel et Pluriannuel
- Annexe 2 : Etablissement des Comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public
- Annexe 3 : Inventaires détaillés des biens
- Annexe 4 : Comptes annuels de la société délégataire